



# à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

## Souvenirs

Bernard Poignant  
est maire de Quimper  
depuis mars 2008.  
Il préside également  
la communauté  
d'agglomération  
de Quimper et le  
Pays de Cornouaille.  
Son engagement  
européen l'a incité  
à intégrer le Mouvement  
Européen-France ;  
il a été désigné  
membre du bureau.

Français, nous adorons les anniversaires et les commémorations. Il existe même une mission des célébrations nationales placée auprès du Ministre de la culture et de la communication. Elle édite chaque année un recueil indiquant ce qu'il ne faut pas oublier de rappeler dans l'année en cours.

Et d'abord, l'édit de Caracalla, du nom de cet empereur romain qui régna sur l'Empire de 211 à 217. L'homme était tyrannique, plutôt cruel et sanguinaire, au point d'égorger son frère cadet Geta afin qu'il ne lui dispute pas le trône. Mais il est surtout connu pour un édit pris en 212 qui accordait la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'Empire. Transposé dans notre actualité nationale, on dirait qu'il accorde le droit de vote aux étrangers en situation régulière. En réalité l'édit visait surtout à généraliser la perception des impôts par les citoyens romains. Aujourd'hui il s'agit d'accorder ce droit de vote et seulement aux élections municipales à ceux qui paient précisément leurs impôts.

Ensuite, l'année 2012 viendra rappeler deux grands événements marquants de la guerre d'Algérie. Le 8 février d'abord : ce jour-là une manifestation est organisée à l'appel des syndicats et partis de gauche pour protester contre l'O.A.S (Organisation de l'Armée Secrète) qui perpétue des attentats. Le rendez-vous est fixé à la Bastille malgré l'interdiction du gouvernement. La répression policière est violente, notamment au métro Charonne où huit personnes sont tuées, entassées dans une bouche de métro après y avoir été refoulées par la police. Cinq jours plus tard une immense manifestation, rassemblant près de 500.000 personnes, accompagnera l'enterrement au cimetière du Père-Lachaise des victimes de Charonne.

Un mois et demi plus tard, les accords d'Evian seront signés le 19 mars. Ils mettent un terme à huit années de guerre, plus si l'on se souvient des massacres du Constantinois du 8 mai 1945. Depuis des années un traité d'amitié entre la France et l'Algérie est évoqué. Il est même en discussion mais n'a jamais abouti. Il faut espérer qu'il sera conclu pendant le prochain quinquennat, avec l'espoir que celui-ci soit conduit par François Hollande. Le temps a passé mais les blessures sont toujours présentes. Mais il faut savoir signer le



traité du pardon définitif. France et Allemagne l'ont fait par la déclaration de Robert Schuman le 9 mai 1950. Un tel traité entre les pays des deux rives de la mer Méditerranée aurait un écho considérable dans le monde arabe, à un moment où celui-ci connaît d'importants bouleversements.

Le 28 octobre 2012 marquera le cinquantième anniversaire du référendum de l'élection du Président de la République au suffrage universel. Les «oui» l'emporteront par 62%. Le peuple français sera appelé pour la neuvième fois en 2012 à élire ainsi son Président. En réalité, ce sera la dixième fois si l'on ajoute l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, le 10 décembre 1848. Mais à l'époque, le suffrage est exclusivement masculin, donc pas vraiment universel. Dans la foulée, le Général de Gaulle dissout l'Assemblée Nationale et les électeurs lui donneront une confortable majorité pour gouverner. Depuis lors, l'élection présidentielle organise tout notre système politique. Elle est, pour quelques-uns, le point de mire de leur parcours politique. Selon la façon dont le dépositaire de ce mandat exerce la fonction, la Présidence tue la délibération collective, étouffe le débat parlementaire, contourne les corps intermédiaires, impose sa volonté aux entreprises publiques et aux médias publics. Depuis cinq ans, c'est l'orientation prise et il est temps de mettre un terme à cette façon de présider. Omnipotence, omniscience, omniprésence, hyper-présidence, tous les qualificatifs ont été employés pour décrire l'actuelle pratique. Le comble a été atteint quand le Président a parlé du Premier Ministre comme d'un «collaborateur». Matignon était réduit à une annexe de l'Elysée. Le Gouvernement était ramené à un groupe de conseillers techniques. Il n'y a là rien qui puisse contribuer à renouer le fil de la confiance avec les citoyens.

Enfin, dernier rappel utile pour ce cinquantième anniversaire. Le 28 décembre 1962, un accord d'entreprise est conclu chez Renault pour la quatrième semaine de congés payés. Deux semaines avec Léon Blum en 1936, une troisième en 1956 avec Guy Mollet, une quatrième avec Georges Pompidou après 1968 mais grâce à cet accord de Renault un peu avant, une cinquième avec François Mitterrand en 1982. Pendant longtemps, il apparaissait à certains inimaginable de payer quelqu'un pendant son congé, c'est-à-dire à ne rien faire. Les temps ont changé et la Gauche française, syndicale et politique, doit se montrer fière d'avoir permis ces temps de repos aux salariés de toutes les entreprises. La retraite à 60 ans et les 35 heures hebdomadaires sont régulièrement mises en cause et accusées d'être à l'origine de tous nos malheurs. Ceux qui pensent et disent cela ont épargné les congés payés.

Beaucoup d'autres anniversaires pour ces 50 ans seraient à rappeler, du voyage inaugural du paquebot France à l'accord franco-anglais lançant le projet d'avion supersonique Concorde. Ils n'auront pas vécu un demi-siècle.